

COMPTE RENDU
de la
REUNION PEDAGOGIQUE
du 11 MARS 2022

Présents : Chantal M, Chantal V., Kassandra, Sylvie, MOG, Naïma, Anne-Marie, Viviane, Patrick, Claire, Frédérique

Absents excusés : Catherine, Magali

1) Formations sur les droits des migrants :

Plusieurs formations vont avoir lieu à la demande de MOG, pour répondre aux questions que les profs de l'ASTI (et les profs d'autres associations) posent souvent sur les situations des élèves ;

Le 30 avril sur le thème :

Qu'est-ce qu'un migrant ?

Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile ?

Qui sont les bénéficiaires d'une protection internationale ?

Quels sont les motifs de délivrance d'un titre de séjour en France ?

Quels sont les différents documents autorisant à séjourner en France ?

Qu'est-ce qu'une obligation de quitter le territoire français ? ...

Le 11 juin concernera l'accès aux soins et l'hébergement

2) Point sur les disponibilités

Présentation de Naïma, jeune femme algérienne arrivée en France pour l'accès aux soins de son fils en centre de rééducation. Elle était professeure de français dans son pays et est venue à l'ASTI pour les conseils juridiques. Elle a proposé son aide à l'association pour donner des cours de français. Elle a débuté en qualité d'observatrice, puis participante et peut ponctuellement remplacer Marie Odile. Ses horaires seront aménagés en fonction de ses

disponibilités liées aux soins dont bénéficie son fils. Un tour de table a été fait pour les présentations de chacun(e) ainsi qu'une invitation à Naïma pour participer aux différents cours en fonction de ses possibilités.

Sylvie quitte Caen pour la période estivale à partir du 1^{er} avril.

MOG va assurer son remplacement dans un premier temps. Elle aimerait un relai pour la période du 13 mai au 11 juin. Si pas de nouvelle recrue, Viviane se propose.

Sylvie reprendra son activité avec nous début octobre

3) Corrections relatives à l'AME et autres organismes :

Quelques corrections par rapport aux informations que MO a données lors de la dernière réunion :

L'AME n'est pas ouverte aux demandeurs d'asile mais aux personnes en situation irrégulière depuis au moins 3 mois.

Pour faire une demande d'AME, les personnes doivent se rendre à l'ASTI les lundis, mardis ou mercredis matin pour prendre RDV. Les entretiens se déroulent le mercredi après-midi. L'association aide les personnes à remplir leur demande.

Depuis 2016 la CMU est remplacée par la PUMA (Protection Universelle Maladie) et la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) pour les personnes en situation provisoirement régulière au bout de 3 mois.

Pour les personnes présentes depuis moins de 3 mois et ayant besoin de soins il faut s'adresser à la BOUSSOLE (sur la presqu'île) et PASS (Permanence d'Accès aux Soins Santé à hôpital).

4) Déclaration de revenus

Une copie de la déclaration 2042 assortie d'une notice français/anglais a été rédigée par Sylvie pour information aux migrants. La notice indique la nécessité de produire cette déclaration qui permettra le cas échéant l'ouverture de leurs droits (bourses, cantine, logement...). Naïma ajoutera une traduction en arabe. La campagne de déclaration se déroulant en mai, il conviendra d'en informer les personnes vers la mi-avril.

5) Activités de loisirs à l'ASTI

Le groupe passerelle ASTI

Kassandra explique : il s'agit d'un groupe de bénévoles qui organise des activités de loisir (sorties, jeux, visites...) et se charge de trouver des concerts ou autres activités culturelles gratuites. Lorsqu'une activité est prévue les profs peuvent être sollicités pour en parler à leurs élèves. Il existe un groupe whats app ou chacun de nous peut demander à être inscrit pour suivre les projets de sortie. Ce jour Kassandra inscrit Frédérique, Chantal V. et Anne-Marie.

Nota – il existe 2 groupes whatsapp, l'un s'appelle « passerelle » et l'autre « activités » Voir avec Marie-Hélène s'il est nécessaire de maintenir ces deux groupes.

Les concerts à Hérouville :

Anne-Marie est en lien avec le théâtre d'Hérouville Saint Clair et la renaissance. Elle peut dans ce contexte proposer des sorties également gratuites. Il faut interpeller nos élèves si nous sommes sollicités et réserver auprès d'elle.

Actuellement A.M. a du mal à faire le plein des concerts. Peut-être faut-il envisager d'intégrer cette activité sur le Groupe Passerelle en précisant qu'il convient de contacter A.M. pour les réservations.

Sauvage sur un plateau :

Chaque mardi de 10H à midi on peut se réunir au restaurant « Sauvages sur un plateau » à la Grâce de Dieu. L'accès est libre et ouvert à tous. L'objectif principal est de parler français tout en se faisant plaisir : chants, jeux de société, activités manuelles.... Une heure est dédiée à la parole, l'autre aux diverses activités. La participation à cet atelier n'empêche pas d'être inscrit dans un cours en plus.

Activité ponctuelle/tournoi de foot

Le jeudi 5 mai : Les étudiants de l'école d'éducateurs à Hérouville St Clair organisent un tournoi de football l'après-midi (horaires à confirmer). Les migrants y sont conviés pour participer, les inscriptions sont à prendre auprès des élèves. Le tournoi aura lieu à l'IRTS à côté du Lycée Allende. Un flyer sera édité.

Demande de Chantal :

Luis Torres (groupe 3) est photographe et propose **un atelier photo** aux migrants et aux professeurs. Il souhaite exposer à l'ASTI. A voir avec le groupe Passerelle qui va diffuser le cas échéant.

6) Les demandes de personnes qui souhaitent apprendre lire et à écrire.

Catherine fait un travail régulier avec 2 personnes mais il s'agit d'un travail quasi individuel. Il n'est pas possible d'agrandir le groupe. De plus elle travaille soit à la bibliothèque soit à son domicile. Sylvie quant à elle, garde 2 élèves à la fin de son cours du mercredi pour leur faire poursuivre un travail d'écriture.

Nous n'avons pas d'autre solution à ce jour.

Orienter les demandeurs vers l'ACAPI. Cette association travaille en individuel et à domicile. (tel 02 31 86 43 33). Un annuaire, établi voici plusieurs années par MO et récapitulant tous les organismes qui donnent des cours de français (dans un classeur vert) est à l'accueil pour les coordonnées de toutes les associations).

7) Documents pédagogiques :

Magali a déposé des documents (niveau 1) dans un classeur posé sur l'étagère à côté de la salle de cours

8) Les nouvelles consignes sanitaires :

Le retrait des masques fait débat. Certains jugent indispensable pour la santé de nos élèves et la nôtre de le maintenir, d'autres souhaitent le retirer.... Quelle alternative trouver ? L'importance de l'aération est rappelée. On ne tranche pas la question, chaque prof peut évaluer ce qu'il en est du danger dans son groupe (nombre de personnes, personnes à risque...)

Un CA a lieu lundi 14 : Marie Odile fera connaître la position du bureau.

9) Point sur les inscriptions :

Il y a toujours une liste d'inscriptions en attente mais plus de places, notamment en niveau 1. Pour les personnes relevant des niveaux 2 ou 3, c'est toujours Patrick qui gère au cas par cas. Concernant le niveau 1 : 3 places chez Marie-Odile, 1 chez Chantal Motel, 3 chez Frédérique et 2 chez Claire.

Frédérique va contacter les 10 personnes ayant les inscriptions les plus anciennes pour une séance d'inscriptions le 22 mars de 10H à midi. Elle se chargera des inscriptions avec Viviane.

10) Remplacements à venir :

Frédérique le 14/4 niveau 1 remplacée par Claire

Frédérique le 21/4 niveau 1 remplacée par Marie-Odile

Claire le 21/4 niveau 1 remplacée par Viviane

Sylvie le mercredi niveau 2 à partir du 6 avril remplacée par Marie-Odile et Viviane

11) Prochaine réunion le 29 avril à 17H